



Avril 2025

1- Les outils pour les entreprises

La formation “ Je choisis la French Tech Académie” pour former les start-up à la commande publique

« Je choisis la French Tech Académie » est une formation en ligne de 4 heures, gratuite, qui a pour but de former toutes les start-up à la commande publique et de leur offrir l'opportunité de s'emparer des marchés publics comme levier de croissance.

Plus d'informations sur : <https://lafrenchtech.gouv.fr/fr/la-formation-je-choisis-la-french-tech-academie-est-en-ligne/>



Le plan de partage de la valorisation de l'entreprise (PPVE)

Dispositif salarial facultatif créé en 2023, le plan de partage de la valorisation de l'entreprise (PPVE) permet de verser une prime aux salariés dans le cas où la valeur de l'entreprise a augmenté lors des trois années suivant la mise en place de ce plan. La mise en place de ce dispositif ouvre droit pour l'entreprise à des exonérations fiscales et sociales pour les primes versées entre 2026 et 2028.

Plus d'informations sur : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/quest-ce-que-le-plan-de-partage-de-la-valorisation-de-lentreprise-ppve>



2- Les aides à disposition des entreprises

Les prix européens de l'esprit d'entreprendre

Organisés par la Commission européenne, les European Enterprise Promotion Awards (EEPA) récompensent chaque année les meilleures initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat et du soutien aux entreprises en Europe. Ce prix s'adresse aux administrations, ONG, institutions éducatives, partenariats publics-privés et PME (sous conditions)... qui améliorent l'environnement des entreprises, investissent dans les compétences, accompagnent la transition numérique et écologique, soutiennent l'internationalisation, promeuvent un entrepreneuriat responsable et inclusif... Les candidats ont jusqu'au **18 juin 2025** pour compléter leur dossier.

Plus d'informations sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/espace-entreprises/appels-a-projets-et-appels-a-manifestation-d-interet/prix-europeens-de-la>



Appel à projets CORIMER- Navires Bas carbone

Cet AAP vise à soutenir le développement de briques technologiques et démonstrateurs pour la décarbonation du transport et des opérations de services maritimes et du transport fluvial en réduisant la consommation d'énergie et ses impacts, intégrant des technologies bas carbone ou fonctionnant avec de l'énergie renouvelable (exemples d'opérations financées: électrification, intégration de carburants durables, vélique, efficacité énergétique, optimisation de la traînée, optimisation des performances ...). L'appel à projet est ouvert **jusqu'au 15 octobre 2025**.

Plus d'informations sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/espace-entreprises/appels-a-projets-et-appels-a-manifestation-d-interet/corimer-navires-bas-carbone>

Appel à projets “Industrialisation Performante des Produits Bois”

Cet AAP vise à améliorer la valorisation des ressources bois des territoires, en optimisant les procédés de transformation. Seront priorités les projets mobilisant des bois feuillus et pour des usages à longue durée de vie. Pour être éligible, les projets doivent présenter des coûts supérieurs à 500k€ pour les projets majoritairement dédiés à la transformation de bois feuillus et 2 M€ pour les projets résineux.

Plus d'informations sur : <https://agir.ademe.fr/aides-financieres/aap/industrialisation-performante-des-produits-bois-ippb>

